

ALTTA

Reprofilage de la piste Bruyère *TIGNES (73)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°3 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°4 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°5 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°7 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les cours d'eau

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

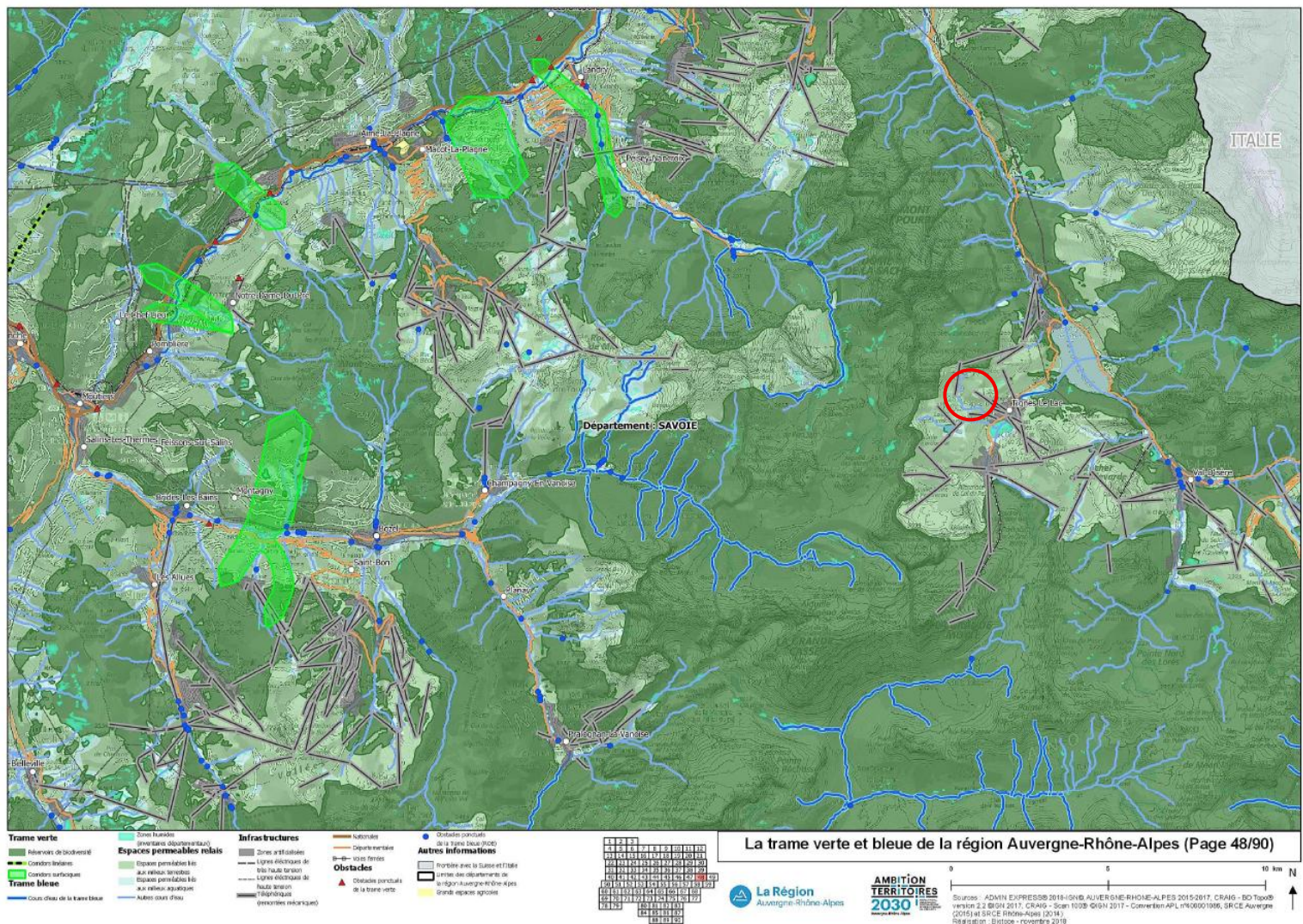
Annexe complémentaire n°4 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

17 juillet 2026

Réf. : 2023162

TRAME VERTE ET BLEUE ET ZONAGES PATRIMONIAUX

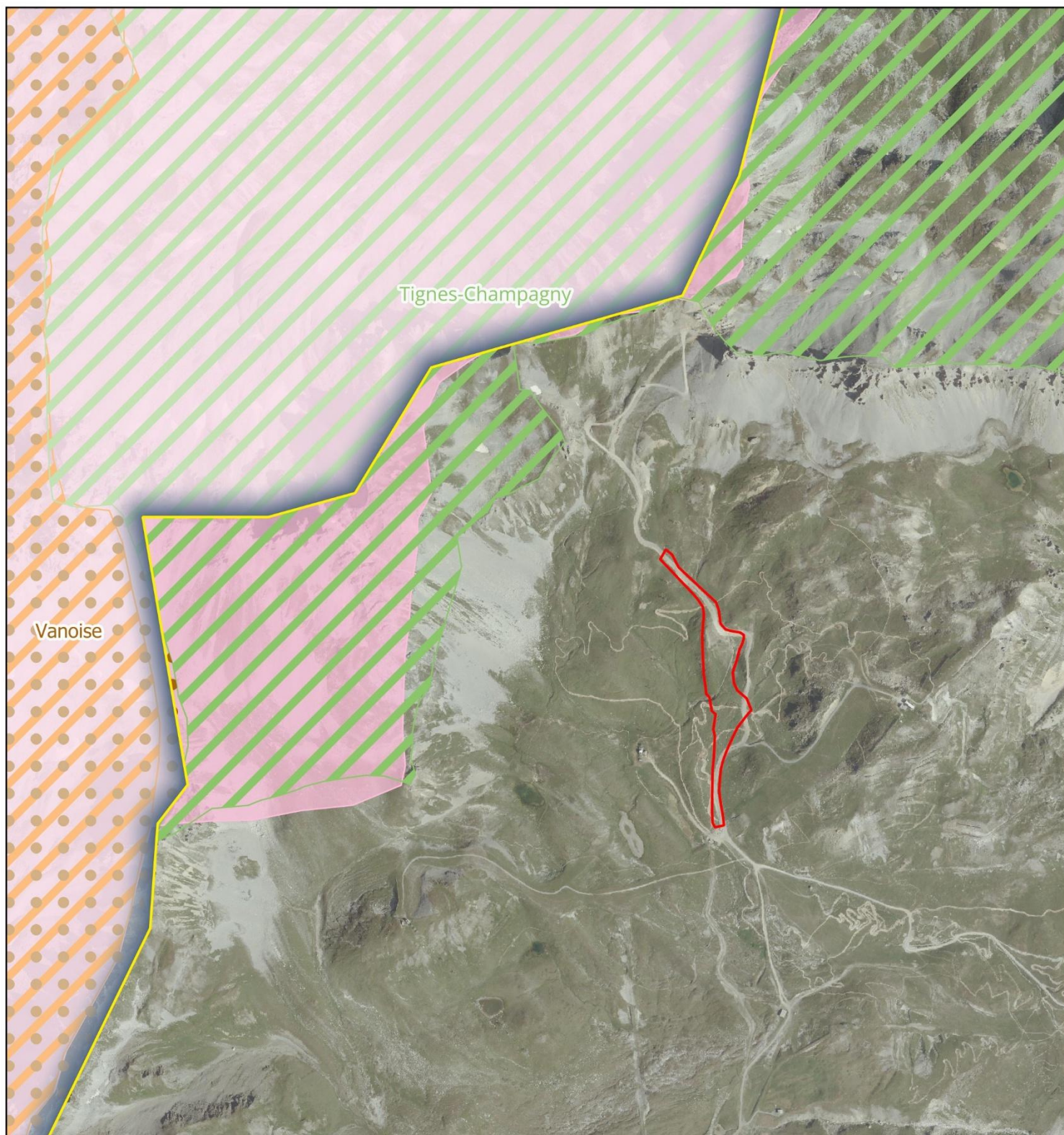
D'après le SRADDET AuRA et le SRCE Rhone Alpes, le projet est localisé dans un espace de perméabilité de la trame verte et bleue lié aux milieux terrestres.



Extrait cartographique de la trame verte et bleue du SRADDET.

Le projet est localisé à proximité de plusieurs zonages naturels :

- Réserve Naturelle Nationale de Tignes Champagny ;
- Cœur du Parc National de la Vanoise ;
- Sites Natura 2000 ZSC Massif de la Vanoise et ZPS La Vanoise.



Légende

-  Zone d'étude
-  Périmètre du domaine skiable de Tignes
-  Sites Natura 2000 ZSC - Directive Habitats - 02/2022 - IGN
-  Sites Natura 2000 ZPS - Directive Oiseaux - 09/2022 - IGN
-  Cœur de parc national
-  RNN



Échelle : 1:12 000

0 250 m

Conception: KARUM n°2023162 / Z.LACOMBE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2024)
et du SCAN25® - IGN - (2022)
Source de données : KARUM, IGN
Date : 07/07/2026

INVENTAIRES NATURALISTES

DESCRIPTION DES ENJEUX FLORE PROTEGEE ET/OU MENACEE

ENJEUX

3 espèces de flore protégée ont été identifiées sur la zone d'étude :

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LISTE ROUGE REGIONALE (NATIONALE)*	PN/PR**	ABONDANCE	NIVEAU D'ENJEU
<i>Carex bicolor</i> All., 1785	Laïche bicolore	EN	PN	30 pieds	FORT
<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>Ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman, 1882	Laiche faux pied-d'oiseau	-	PN	6 pieds	FORT
<i>Salix glaucosericea</i> Flod., 1943	Saule glauque soyeux	-	PR	1 individu	FORT

*Liste rouge régionale : statut de menace de chaque espèce. NE : non évaluée ; NA : non applicable ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique

**PN : protection nationale ; PR : protection régionale

INCIDENCES DU PROJET SUR LA FLORE PROTEGEE ET/OU MENACEE

En phase travaux, il existe un risque de destruction de la station de *Carex bicolore* identifié à proximité directe de l'emprise des travaux.

En phase exploitation, il existe un risque de destruction de la station de *Carex Bicolore* si les eaux de ruissellement sont drainées et canalisées en amont.

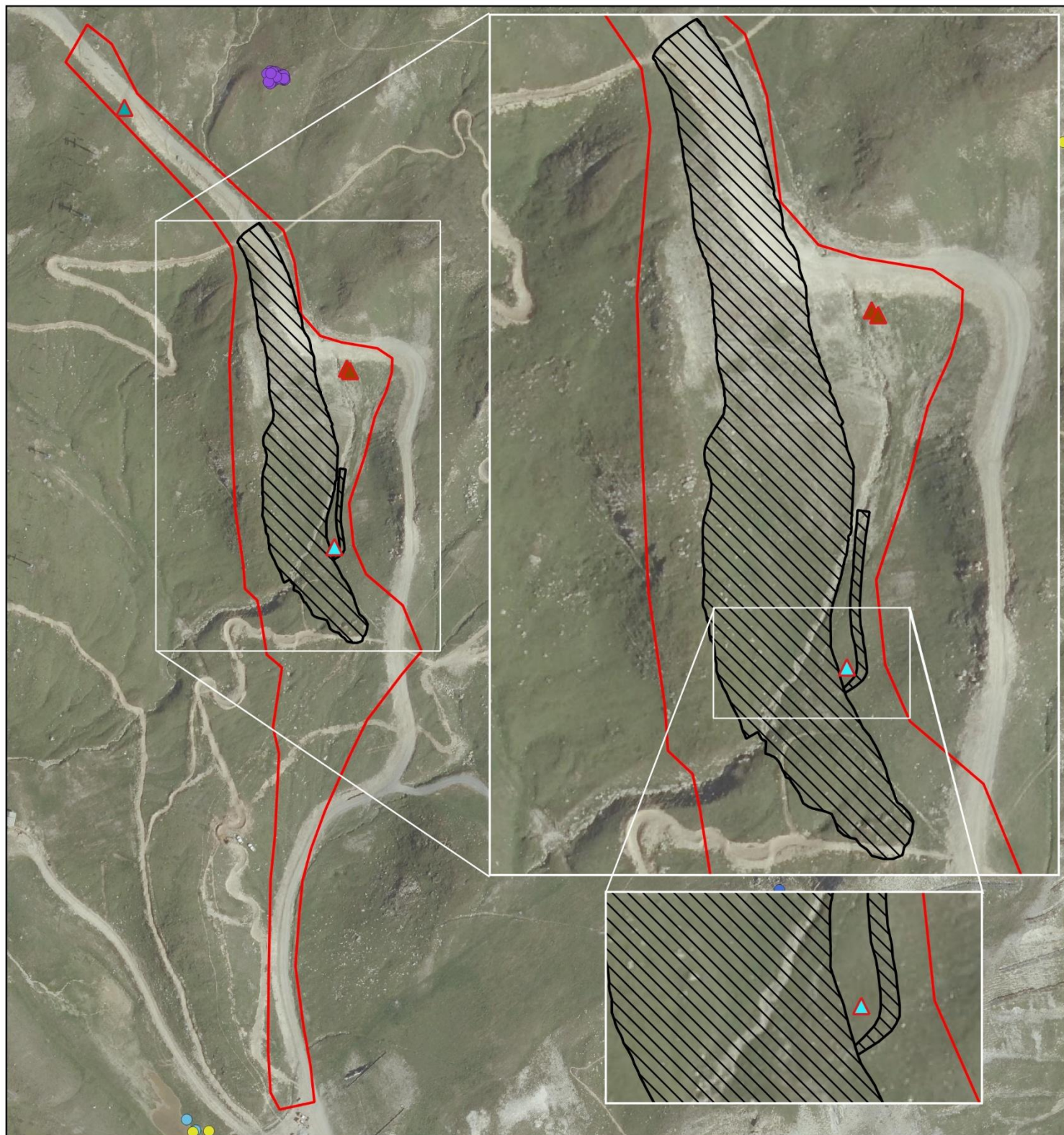
Avant l'application des mesures, le niveau d'incidence brute est jugé **fort**.

MESURES PREVUES

- ➔ **ME 2** : Mise en défens de la flore protégée
- ➔ **MR 2** : Mesure visant à maintenir un habitat favorable au *Carex Bicolore*

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de la mesure.

Après l'application de mesures, le niveau d'incidence résiduelle est jugé **nul**.

**Légende**
 Zone d'étude
Flore protégée

-  *Carex ornithopoda* subsp. *ornithopodioides* (Hausm.) Nyman, 1882
-  *Salix glaucosericea* Flod., 1943
-  *Carex bicolor* All., 1785



Échelle : 1:3 200

 0 60 m


Conception: KARUM n°2023162 / Z.LACOMBE
 Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2024)
 et du SCAN25® - IGN - (2022)
 Source de données : KARUM
 Date : 08/07/2026

DESCRIPTION DES ENJEUX FAUNE PROTEGEE ET/OU MENACEE

ENJEUX

Aucune espèce d'odonate, d'amphibien ou de chiroptère n'a été identifiée sur la zone d'étude en raison d'un manque d'habitat favorable à leur présence.

Aucun papillon protégé et/ou menacé n'a été observé sur la zone d'étude malgré la présence de plusieurs plantes hôtes notamment de l'Azuré du serpolet, de l'Apollon et du Petit Apollon.

Aucun mammifère protégé et/ou menacé n'a été observé sur la zone d'étude ou à proximité.

Aucun orthoptère protégé et/ou menacé n'a été observé sur ou à proximité de la zone d'étude du projet.

Aucun reptile protégé et/ou menacé n'a été observé sur la zone d'étude ou à proximité.

9 espèces d'oiseaux protégés et/ou menacés ont été contactés sur la zone d'étude ou à proximité directe :

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	PN	IC	LRR	LRN	UTILISATION DE LA ZONE D'ETUDE	NIVEAU D'ENJEU
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	Reproduction possible	FAIBLE
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhonorax graculus</i>	Art.3	-	LC	LC	Reproduction possible	MOYEN
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i>	Art.3	Ann.I	VU	LC	Alimentation	MOYEN
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Art.3	-	LC	VU	Reproduction possible	MOYEN
Niverolle Alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	Art.3	-	NT	LC	Reproduction possible	MOYEN
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	Art.3	-	LC	LC	Reproduction possible	MOYEN
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Art.3	-	LC	LC	Reproduction possible	MOYEN
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Art.3	-	NT	NT	Reproduction possible	MOYEN
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Art.3	Ann.I	VU	LC	Alimentation et passage	FAIBLE

Protection réglementaire (PN) : Art.3 : Protection de l'espèce et de son habitat de reproduction et de repos
Intérêt communautaire (IC) : Ann. I : Annexe I de la Directive « Oiseaux », Espèces devant faire l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

Liste rouge nationale (LRN) et régionale (LRR) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : En danger ; CR : espèce en grave danger ; DD : espèce insuffisamment documentée ; NE : espèce non évaluée ; NA : Non applicable.

INCIDENCE DU PROJET SUR L'AVIFAUNE

En phase travaux, il existe un risque de destruction d'individus lors des terrassements. De plus il existe un risque de dérangement des espèces à proximité de la zone de projet par le bruit généré par les engins de chantier et les camions qui transporteront les matériaux jusqu'à sur le site.

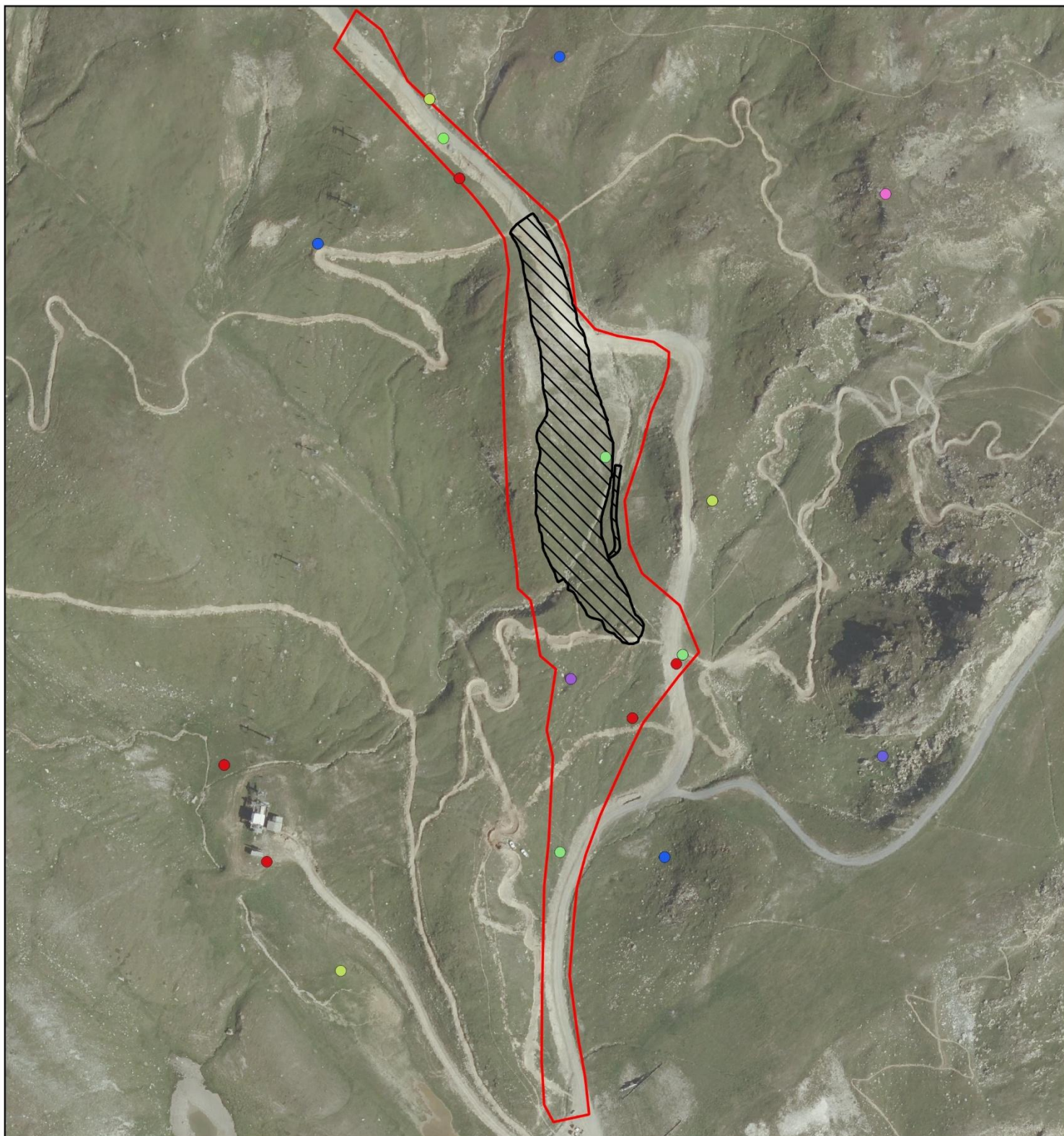
Avant l'application des mesures, le niveau d'incidence brute est jugé **fort**.

MESURES PREVUES

➔ **ME 1** : Adaptation du calendrier des travaux

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de la mesure.

Après l'application de mesures, le niveau d'incidence résiduelle est jugé **négligeable**.



Légende

 Zone d'étude

 Emprise travaux

Avifaune

 Alouette des champs

 Chocard à bec jaune

 Crave à bec rouge

 Niverolle alpine, Niverolle des Alpes

 Pipit spioncelle

 Rougequeue noir

 Traquet motteux

 Vautour fauve



Échelle : 1:3 100

0 60 m

Conception: KARUM n°2023162 / Z.LACOMBE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2024)
et du SCAN25® - IGN - (2022)
Source de données : KARUM
Date : 15/07/2026